

La filière bois réclame un moratoire pour freiner l'appétit chinois

Un tiers des grumes de chênes français est exporté vers la Chine. Les scieries n'ont donc pas suffisamment de bois à se mettre sous les dents et ce, alors que leurs carnets de commandes sont remplis

Valérie Deymes

v.deymes@sudouest.fr

« Depuis six mois, il faut savoir qu'un chêne français sur trois part à l'exportation vers l'Asie et plus particulièrement vers la Chine. Dans la forêt privée, le pourcentage atteint les 60 %. Et ce, alors que la production est légèrement en retrait du fait des dernières tempêtes. En dix ans, l'exportation de grumes de chênes français a augmenté de 655 % et les prix des grumes ont doublé en cinq ans ! » Tel est le constat posé par la Fédération nationale du bois (FNB) par la voix de son directeur général, Nicolas Douzain-Didier. Un constat qui, pour le non-initié, ne paraît pas aussi alarmant que la filière veut le présenter. Et pourtant...

Les coupes gelées

« Cette situation a des conséquences importantes sur nos scieries qui n'ont plus assez de bois pour assurer leur activité. La récolte annuelle française de chênes de qualité pour le sciage est de 1,9 million de mètres cubes. 600 000 m³ partent à l'export. Il reste 1,3 million de mètres cubes pour les scieries, quand elles auraient besoin de 1,7 million », poursuit Nicolas Douzain-Didier. « Ce qui fragilise leurs emplois et leur survie. »

Et la situation ne serait pas près de s'arranger. À l'origine de cet appétit féroce pour les grumes de chênes : la Chine. « Elle a trop coupé d'arbres depuis des décennies mettant en péril sa forêt. Résultat, son gouvernement a gelé les coupes de chênes pendant les 99 prochaines années. La Chine va donc se servir ailleurs », poursuit le représentant de la FNB. Et notamment en France, troisième producteur mondial derrière la Russie et les États-Unis.



« Depuis six mois, il faut savoir qu'un chêne français sur trois part à l'exportation vers l'Asie et plus particulièrement vers la Chine », déplore la Fédération nationale du bois. HERVÉ CHASSAIN

« Vladimir Poutine a décidé de protéger sa production et de suspendre l'exportation à compter du 1^{er} janvier 2022. La Russie représente 20 % du commerce de chênes mondial dont 70 % sont vendus à la Chine. Celle-ci anticipe et entend compenser la perte d'approvisionnement russe en se tournant vers la France. »

Un Lituanien gourmand

Et le phénomène serait en passe de toucher aussi le marché des résineux. « Début juin, a eu lieu à Bordeaux une importante vente de résineux par l'ONF (Office national des forêts, NDLR). Un opérateur lituanien, qui travaillait

pour le compte d'un acheteur chinois, s'est porté acquéreur de tous les lots. Un incident technique a permis de suspendre

« Il faudrait suspendre les exportations, le temps de trouver des outils régulateurs comme des quotas »

très opportunément la vente... Une semaine plus tard, le même intermédiaire lituanien a raflé un tiers de la vente de l'ONF en Pays de la Loire », relate Nicolas Douzain-Didier. La FNB a lancé

une pétition, la semaine dernière, qui a déjà réuni 9 000 signatures et a signé une déclaration commune avec les partenaires sociaux de l'industrie du bois et de l'importation des bois pour demander au gouvernement français un moratoire.

« Aberration » écologique

« Il faudrait suspendre les exportations, le temps de trouver des outils régulateurs comme des quotas. Il en va de notre souveraineté. Le gouvernement a prévu un plan de relance pour le bois et la forêt pour consolider la filière et non pas pour nourrir la Chine. Sans compter que, d'un point de

PÉNURIE DANS LE BTP

La filière du BTP et de la construction plus largement vit elle aussi une situation douloureuse relative à des retards de livraison du bois. Ici, ce n'est pas l'exportation de bois de la France qui est en cause, mais les exportations des pays excédentaires que sont l'Allemagne et la Finlande, pour ne citer qu'eux. Des pays fournisseurs qui profitent des prix proposés par les acheteurs américains, en grande demande. En effet, soumis à des taxes mises en place par Donald Trump sur les importations de bois d'œuvre en provenance du Canada, les États-Unis se tournent vers l'Europe. « Résultat, ce qui est vendu outre-Atlantique à des prix élevés vient à manquer sur les marchés européens, provoquant des pénuries et donc des retards dans les livraisons de chantier », souligne Nicolas Dausin-Didier. Des retards qui donnent lieu à des pénalités et qui fragilisent d'autant plus les TPE et PME françaises.

vue écologique, la situation que nous vivons est une aberration. Le bois n'est pas un produit industriel banal mais l'outil de la neutralité carbone. On ne peut pas laisser partir cette matière première sans réagir », conclut le directeur général de la FNB.

Les professionnels de la filière de bois français ne sont pas opposés au commerce avec l'international mais c'est bel et bien le volume concerné qui les inquiète et le fait que les acheteurs chinois soient intéressés par des grumes, coupant ainsi l'herbe sous le pied des scieries mais aussi des parqueteurs et des menuisiers français, privés de matière première pour exercer leur métier...